

Déclaration de conformité UE

pour les onduleurs solaires couplés au réseau

SolarMax 20C, 20S, 25C, 30C, 35C, 35S, 50C, 80C, 100C, 300C

de la société **Sputnik Engineering AG Biel/Bienne, Suisse**

Nous confirmons par la présente que les appareils susmentionnés correspondent aux directives de l'Union Européenne, notamment à la directive CEM 2004/108/CE et aux directives Basse tension 2006/95/CE.

Les types susmentionnés portent par conséquent la marque CE.

Les appareils sont conformes aux normes suivantes:

	SM20C	SM20S	SM25C	SM30C	SM35C	SM35S	SM50C	SM80C	SM100C	SM300C
CEM, émission de perturbations										
EN 61000-6-3: 2001 + A11: 2004		X				X				
EN 61000-6-4: 2001	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Immunité CEM										
EN 61000-6-1: 2001	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
EN 61000-6-2: 2005	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Répercussion sur le réseau										
EN 61000-3-11: 2000	X	X	X	X	X	X				
EN 61000-3-12: 2005	X	X	X	X	X	X				
Sécurité des appareils *										
EN 50178: 1997	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

* Le respect de la norme de sécurité des appareils EN 50178 est contrôlé par le TÜV Rheinland. C'est pourquoi les appareils susmentionnés portent le label «TÜV Rheinland Product Safety».



Biel/Bienne, le 15.02.2008

Sputnik Engineering AG

Ch. von Bergen *Ph. Müller*

Christoph von Bergen Philipp Müller